



# la vie

5  
mai 1981

des communautés  
religieuses

# **La vie des communautés religieuses**

**Directeur :**

Laurent Boisvert, o.f.m.

**Comité de rédaction :**

René Bacon, o.f.m.

René Baril, o.f.m.

Pierre Bisailon, o.f.m.

Laurent Boisvert, o.f.m.

Odoric Bouffard, o.f.m.

**Secrétariat :**

Rita Jacques, s.p.

Bérard Charlebois, o.f.m.

**Rédaction et administration :**

La vie des communautés  
religieuses

5750 boulevard Rosemont

Montréal, Canada H1T 2H2

Tél. : 259-6911

Courrier de la deuxième classe

Enregistrement n° 0828

Composition : Graphiti

Impression : L'Éclaireur Ltée

La revue paraît dix fois par an

Abonnement :

de surface : \$ 8.00 (32 FF) (205 FB)

par avion : \$10.00 (45 FF) (255 FB)

## Sommaire

Vol. 39 — mai 1981

Alfred Ducharme, s.j.  
**Le gouvernement des communautés**

Aux trois types de gouvernement: l'autocratique, le « laissez-faire », le démocratique, il faut ajouter d'autres types qui sont des formes intermédiaires et qui allient autorité et participation. Quels que soient ces gouvernements, ils doivent respecter certaines valeurs évangéliques fondamentales. S'ils le font de façon éclatante, ils deviennent prophétiques.

Yves La Fontaine, c.m.m.  
**À la recherche de notre identité**

Rechercher et retrouver son identité est, pour un institut, une condition de survie et un devoir de conscience. Cette identité englobe plus que le charisme du fondateur ou de la fondatrice. Pour la découvrir il importe de considérer les éléments suivants: l'inspiration évangélique, le service apostolique, la communion fraternelle, l'équilibre de ces données.

Gérard Marier, ptre  
**Vers le renouvellement des vocations dans la communauté religieuse**

Deux conditions sont nécessaires au renouvellement des vocations: connaître les valeurs des jeunes et transmettre les richesses mystiques de la communauté.

# Le gouvernement des communautés

Alfred Ducharme, s.j.\*

Le premier domaine où le religieux doit se sentir impliqué comme administrateur c'est sans doute sa communauté religieuse. Une première raison c'est que sa communauté est en quelque sorte au cœur de sa vie. Il a engagé toute son activité, tout son être dans sa communauté. Elle l'accompagne dans son travail quotidien, dans sa vie quotidienne, dans ses relations quotidiennes. Il est important, puisque toute sa vie est impliquée dans une communauté qui est au point de vue humain, une entreprise, de voir à ce que celle-ci soit efficace et atteigne les objectifs que l'on se proposait en y entrant. La communauté doit servir la mission commune que tous les religieux se proposent de remplir ensemble.

Une autre raison pour laquelle le religieux doit s'intéresser à l'administration de sa communauté, c'est que celle-ci lui fournit une occasion merveilleuse pour s'initier à l'administration et aux rouages du gouvernement. Puisqu'il est important de connaître l'administration, d'en connaître un minimum à cause des activités et des œuvres que chacun aura à administrer, tous peuvent profiter de l'occasion offerte par la communauté de s'initier à l'administration et au gouvernement. À ce point de vue, toute participation du religieux à l'administration communautaire est un acquis.

## Plusieurs types de gouvernement

L'histoire nous révèle les différents types, les différentes structures, les différentes pratiques d'administration qui ont existé

\* *Université de Sudbury, Ont. P3E 2C6*

au cours des âges. Même s'il y a eu beaucoup de changements à travers les siècles, des éléments de ces formes multiples d'administration ont persisté jusqu'à nous. En partant de la philosophie qui l'anime, on peut distinguer trois types d'administration. Il y a une administration plutôt autocrate. Il y a, en deuxième lieu, une administration que j'appellerais une administration « laissez-faire » et il y a enfin l'administration démocratique.

Le leader autocrate, c'est celui qui décide seul. C'est lui qui commande et qui contrôle tout. Quand un gouvernement est autocrate l'information circule, mais elle ne circule que dans une direction, elle descend de haut en bas seulement. Elle est très sélective, communique des directives, des décisions, des ordres, et rien de plus. C'est ordinairement une direction très centralisée. Tout part d'un pôle. Le contrôle du fonctionnement aux différents niveaux est souvent de style policier. Évidemment, ce type de leadership suppose qu'un seul homme est vraiment compétent. Les autres sont considérés comme des ignorants. C'est un type de gouvernement qui, en un sens, nie la liberté. Les gens de la base ignorent le pourquoi des décisions, ils ne sont pas motivés. Ils ne sont pas considérés comme des personnes humaines libres et intelligentes, mais un peu comme des espèces de robots au service du leader et dépendant en tout du supérieur.

Ce gouvernement autocrate a pris différentes formes. Parfois il devient dictatorial. Le dictateur c'est un autocrate qui impose ses décisions même par la force. Il refuse toute liberté aux autres: c'est lui qui décide et qui impose.

Il y a aussi le gouvernement machiavélique. C'est encore un gouvernement dictatorial, mais pour lui tous les moyens sont bons. Il utilisera, pour imposer ses décisions, les chantages, les pressions, les menaces et tous les moyens même condamnables. Il est souvent malhonnête parce qu'il écrase la liberté et impose des choses sans tenir compte de la conscience et des valeurs des personnes à qui il commande. C'est le règne du caprice et de l'arbitraire.

Il ne faut pas penser que de nos jours le régime dictatorial soit exceptionnel, ou que le régime machiavélique n'existe plus. Certaines émissions de télévision sur le Watergate et les séries «scandale à Washington» ou «Les Jordache» nous ont montré, dans la société américaine actuelle, des gouvernants, des sénateurs ou autres officiels passés maîtres dans l'usage des procédés machiavéliques pour imposer des décisions souvent profondément malhonnêtes.

Le leader ou le gouvernement «laissez-faire», donne des responsabilités mais n'exerce absolument aucun contrôle, n'impose rien. Il laisse aller les choses au gré des caprices. Ce type de gouvernement suppose que tout le monde est honnête, motivé, compétent, plein de bonne volonté, consciencieux et informé. Il suppose aussi que l'organisation se fait sans aucune coordination. C'est évidemment un gouvernement extrêmement naïf. Un gouvernement qui est très peu efficace : un gouvernement qui ne saurait durer parce qu'il ne mène à rien.

Il y a enfin le gouvernement démocratique. On parle beaucoup de démocratie. Dans une démocratie, c'est la masse qui décide par une espèce de consensus général. Et le contrôle est aussi effectué par la masse elle-même. Ce type de gouvernement suppose une compétence égale partout, une information complète partout et une unité de pensée partout. On a fait beaucoup d'éloges de ce gouvernement et pourtant il a ses limites. Dans une démocratie, au fond, on impose la décision d'une majorité à une minorité, et en ce sens, il ne respecte pas nécessairement la liberté de tous. Dans un groupe de onze, six personnes sont pour un projet et cinq contre ; en saine démocratie, on impose la décision des six aux cinq autres. Dans ce type de gouvernement, la coordination est ordinairement difficile, et parfois même, absente. Ce type de gouvernement peut conduire à l'anarchie. Il se forme souvent, dans une société démocratique, des sous-groupes qui analysent les problèmes en fonction de leurs besoins personnels et qui ensuite imposent aux autres une décision qui leur répugne.

On a eu des cas tout récemment aux États-Unis. Quand le gouvernement américain a décidé de boycotter l'envoi de blé à la

Russie. Le gouvernement avait décidé de respecter quand même son premier engagement d'expédier huit millions de tonnes de blé. Les débardeurs de l'est des États-Unis ont entrepris de s'opposer à cet envoi. Mais il leur manquait l'information nécessaire pour prendre une telle décision. Leur décision était malheureuse pour l'ensemble des citoyens américains. Les silos étaient déjà remplis de blé et paralyser le chargement de blé dans les bateaux ça voulait dire priver beaucoup de cultivateurs de l'ouest des États-Unis de leur gagne-pain, priver les transporteurs et les cheminots de leur emploi, compromettre le stockage de la récolte en cours. Cette décision qui semblait bonne aux débardeurs pouvait être extrêmement nocive pour une large portion de la population. La démocratie totale serait excellente si tout le monde était complètement informé, complètement attentif au bien de l'ensemble de la population et unanime sur les objectifs et sur les moyens de les atteindre. Est-ce réaliste d'espérer tout ça ?

Nous avons donc trois types de gouvernements. Le type autocrate assure une coordination plus facile mais il oublie la motivation chez les individus engagés dans l'entreprise. Le type « laissez-faire » est un type naïf qui n'assure aucune coordination et aucune motivation. Le type démocratique enfin affermit la motivation des individus impliqués dans l'entreprise, mais il rend souvent la coordination extrêmement difficile.

### **Autorité et participation**

Il est bon de chercher s'il n'y aurait pas d'autres types de gouvernement. Entre l'autocratie et la démocratie, il y a des formes intermédiaires de gouvernement. Il y a des modes de participation qui peuvent se développer et tempérer les effets négatifs de l'autocratie sans favoriser les effets négatifs de la démocratie. On peut avoir un gouvernement autocrate, donc un gouvernement où la coordination sera forte. Mais ce gouvernement peut s'ouvrir à la motivation par différents modes démocratiques de participation.

Dans un premier temps, on peut avoir une autocratie où un seul décide et un seul exerce le contrôle. C'est l'autocratie pure en

quelque sorte, celle où la motivation des individus est très pauvre. Par contre le chef d'un gouvernement autocrate peut expliquer ses décisions et pourquoi il les prend. Déjà un intérêt s'éveille chez les individus. Le chef d'un gouvernement autocrate peut faire plus. Il peut, en plus d'expliquer ses décisions, accepter qu'on se pose des questions sur celles-ci, qu'on les critique. C'est un progrès. Il peut aller plus loin et accepter les suggestions qui lui proviendront de la base et les changements qu'elles pourront suggérer. C'est encore un progrès qui ouvre à la participation et qui motive les individus de la base. Il peut y avoir enfin un gouvernement autocrate, mais où le chef du gouvernement se réserve les grandes décisions pour confier à d'autres niveaux de fonctionnement les décisions secondaires. C'est un gouvernement autocrate, mais un gouvernement autocrate avec une participation de tous les individus au gouvernement. Ce gouvernement, qui se situe à mi-chemin entre l'autocratie et la démocratie, semble un gouvernement plus efficace. Il assure une bonne coordination et un contrôle, et d'autre part il apporte une certaine motivation aux personnes qui sont vraiment impliquées dans l'entreprise.

Au point de vue de l'efficacité, on constate que ni l'autocratie, ni la démocratie, n'assurent le maximum de rendement. Il faut une certaine autorité pour assurer l'unité du groupe et la coordination. Il faut aussi une certaine participation pour motiver les membres et pour respecter davantage leur liberté. Il y a donc un équilibre à trouver entre l'autocratie et la démocratie. Il faut trouver un gouvernement qui maintient une autorité réelle mais avec le maximum de participation de l'ensemble de la population soumise à cette autorité.

## **Écriture et gouvernement**

Évidemment, ni l'Ancien Testament, ni le Nouveau Testament, ne présentent une forme de gouvernement idéal qui soit en quelque sorte suggérée par Dieu. Puisque les valeurs spirituelles s'incarnent dans la société, et que celle-ci se réalise au cours de l'histoire et à travers différentes cultures, c'est assez évident que les formes de gouvernement varieront. Une société traditionnelle

et une société urbaine ne demandent pas le même type de gouvernement. Une entreprise artisanale et une grosse industrie moderne à technologie de pointe ne sont pas administrées de la même façon.

Si Dieu ne nous présente pas une forme de gouvernement idéale, qui conviendrait à tous les temps, il nous présente quand même certaines valeurs que tout gouvernement doit respecter. Des valeurs nécessaires à l'accomplissement de l'homme et à la réalisation du dessein créateur. Des valeurs qui doivent se trouver dans tout gouvernement quel qu'il soit et quelle que soit l'époque de sa réalisation dans l'histoire. Je rappelle quelques-unes de ces valeurs.

### **L'autorité**

Déjà, l'Ancien Testament offre un fondement à l'existence d'une autorité. D'après la Genèse, Yahvé confie la terre aux hommes pour que ceux-ci la maîtrisent, pour qu'ils la dominent, pour qu'ils la mettent au service de l'humanité. Cela veut donc dire que Dieu attend des hommes une exploitation efficace de la terre, en vue évidemment du bien commun, du bien de toute l'humanité. Mais pour que l'exploitation de la terre soit efficace, il faut nécessairement une autorité qui coordonne les efforts. Ce n'est pas dit explicitement dans l'Ancien Testament mais je pense que c'est impliqué. Un homme seul peut exploiter un lopin de terre, mais quand les hommes se multiplient, quand ils deviennent des peuples, quand les sociétés se développent et s'organisent, il faut plus. Il est impossible qu'une entreprise collective, qu'une industrie, surtout si elle a quelque importance, atteigne efficacement ses buts sans une autorité qui coordonne l'effort de tous. De plus, Dieu a créé l'homme essentiellement social. L'homme éprouve des besoins, qu'il ne peut pas combler seul. Il lui faut l'aide des autres. Et Dieu a voulu que chacun ait des aptitudes et des talents différents, et qu'il puisse les mettre au service des autres. Dieu veut donc des relations entre les hommes et des relations ordonnées au bien de tous. Ici encore l'invitation à établir une autorité est patente.

Je ne veux pas parler ici du modèle, du type d'autorité. Je ne veux pas parler non plus du nom dont on affuble cette autorité. Que l'on parle, dans une petite communauté, d'un animateur, d'un directeur, d'un coordonnateur, d'un supérieur, importe peu. Il faut toujours qu'il y ait quelqu'un qui coordonne les efforts, qui exerce une certaine autorité. Dans certaines communautés, à communion extrêmement profonde, ce peut être le groupe communautaire lui-même qui exerce, par un certain consensus, cette autorité. Mais cela n'est pas toujours possible, cela n'est pas ordinairement possible. Pour que ce type d'autorité se réalise, il faut des communautés restreintes, il faut des communautés où la communion dans la charité est extrêmement profonde. Et même là pour prendre les décisions pratiques, courantes, immédiates, il faut des responsables.

Certaines personnes ont présenté le Christ des Évangiles comme réfractaire à toute autorité. C'est une fausse présentation. Le Christ n'a pas rejeté l'autorité. Il reconnaît l'autorité. Il la reconnaît comme nécessaire. « Il était soumis », nous dit l'Évangile, à l'autorité de son père et de sa mère quand il était enfant. Il a obéi, s'est soumis aux lois, même si, — et je pense que c'est conforme à la pensée de Dieu —, même s'il s'attache plus à l'esprit de la loi qu'à la lettre. Quand on lui demande s'il faut payer le tribut à César, il répond : « Rendez à César ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu. » C'est évident, par contre, que le Christ a contesté un certain exercice de l'autorité. Il a contesté la façon dont les Pharisiens exerçaient l'autorité. Les Pharisiens mettaient l'accent sur une application littérale et inhumaine de la loi. Ils faisaient de la loi une fin, au lieu de la subordonner au service et au bien des hommes.

Dans l'épître aux Romains, Paul écrit : « Que tous les hommes soient soumis aux autorités qui exercent le pouvoir car il n'y a d'autorité que par Dieu et celles qui existent ont été établies par lui. » (Rm 13,1). Pierre d'ailleurs reprend, dans sa première épître, la même idée : « Soyez soumis à toute institution humaine à cause du Seigneur » (I P 2, 13). On pourrait multiplier les textes. Dans la traduction œcuménique de la Bible, une note commente un texte des Romains en disant : « L'autorité politique a son fondement dans

la volonté créatrice de Dieu.» Et «politique» ici n'est pas à prendre dans le sens de politique partisane, politique gouvernementale, mais bien au sens de la science et de l'art de régir les relations entre les hommes (Cf. TOB p. 720, note X; Rm 13, 1-7; Tt 3,1).

### **Liberté**

Dieu a créé l'homme libre. Et ce qui est remarquable c'est que Dieu respecte éminemment la liberté des hommes. C'est même un point central, me semble-t-il, dans toute la vie chrétienne, dans toute l'économie du monde. Dieu n'impose pas aux hommes sa volonté, sa façon de voir. Il a créé l'homme libre; il lui a remis sa liberté et il l'a remise sans rémission. Quand nous voyons dans le monde des hommes qui ne respectent pas les valeurs humaines ou les droits des hommes, nous voudrions que Dieu intervienne. Nous serions heureux si l'Ayatollah Khomeini ou Kruchev avaient une bonne crise cardiaque. Parce que nous ne sommes pas d'accord avec leur façon d'agir, nous aimerions que Dieu intervienne. Parce que certains hommes n'agissent pas selon le dessein de Dieu, parce qu'ils abusent de leur liberté, nous espérons que Dieu intervienne pour châtier. Et pourtant Dieu n'agit jamais ainsi. Ce serait au fond paralyser la liberté des hommes, ce serait forcer leur liberté. Dieu a exprimé son dessein mais il laisse les hommes totalement libres de s'y soumettre ou non.

C'est remarquable aussi de voir que le Christ, dans ses relations avec les hommes, n'a pratiquement rien imposé. Il invite mais il est toujours respectueux de la liberté de ceux qui l'approchent: «Si tu veux être parfait, viens suis-moi.» Notre Seigneur n'impose pas, il respecte la liberté. D'ailleurs la sanctification de l'homme suppose qu'il est libre. L'homme doit être responsable pour se sanctifier et pour sacraliser l'univers. La liberté est une valeur fondamentale. Vatican II nous l'a rappelé, la liberté est une valeur fondamentale qu'il faut défendre à tout prix.

### **Justice**

L'écriture sainte et spécialement l'Ancien Testament revient souvent sur le thème de la justice. Quand on lit les Prophètes, c'est

extraordinaire de voir avec quelle violence ils condamnent l'exploitation des hommes et l'injustice. Le prophète Amos est particulièrement violent : « Vos pèlerinages, vos prières, vos sacrifices, vos jeûnes, tout ça, dit-il, est rejeté par Dieu parce que vous êtes injustes à l'égard des hommes, à l'égard de la veuve, à l'égard de l'orphelin, parce que vous exploitez les hommes. » L'injustice est anti-évangélique. Le Pape et le synode romain nous ont rappelé que la justice sociale est partie essentielle de l'Évangile, et donc, tout gouvernement doit être un gouvernement qui s'exerce dans la justice sans quoi il n'est pas selon Dieu et selon l'Évangile.

### **Charité**

Pour l'accomplissement de l'homme, une valeur qui est primordiale, c'est la charité. Les relations entre les hommes doivent être commandées par elle. Une charité qui renonce à soi pour les autres, une charité qui rassemble dans le Christ. Seule la charité chrétienne peut donner toute leur valeur aux relations entre les hommes, les porter à leur sommet, leur permettre de s'accomplir dans l'harmonie et de rassembler vraiment les hommes. Seule elle peut sacraliser, spiritualiser les relations humaines et cette valeur est un sommet vers lequel tout chrétien et tout homme doit tendre sans évidemment réussir sur terre à l'atteindre en totalité.

### **Le gouvernement idéal**

Les quatre valeurs que j'ai mentionnées sont des valeurs essentielles. Tout gouvernement doit les respecter. En partant de ces valeurs, je pourrais décrire ainsi le gouvernement idéal. C'est un gouvernement qui suppose une autorité, une autorité juste, respectueuse des personnes. Une autorité qui cherche l'efficacité en vue du bien commun. Une efficacité non pas imposée par la force ou autrement, mais une efficacité présentée de façon à être acceptée par les gens qui doivent travailler à transformer le monde. Une efficacité qui utilise la compétence de tous les membres. Mais j'ajouterais ceci : plus cette autorité est animée par la charité, plus elle est conforme à l'Évangile. Plus l'exercice de l'autorité s'appuie sur la charité, plus elle est conforme au dessein de Dieu.

C'est même dans cette charité qu'un gouvernement, quel qu'il soit, peut trouver son accomplissement. Nous n'avons donc pas une forme de gouvernement précise. Les formes de gouvernement dépendront des conditions historiques et des différentes sociétés, mais quelles que soient ces formes, elles doivent respecter les quatre valeurs qui me semblent demandées par le dessein de Dieu et affirmées par l'Évangile.

*Perfectae Caritatis* au n° 14, *Ecclesiae Sanctae* au n° 1, et dans les numéros suivants nous rappellent, — c'est le désir de Vatican II, — qu'il doit y avoir une autorité à la tête de chaque communauté religieuse autonome. Quelle que soit la forme de cette autorité, quel que soit le nom dont on l'affuble, peu importe, mais il en faut une.

*Gaudium et Spes* nous rappelle que tout doit être ordonné à l'homme. «Croyants et incroyants sont généralement d'accord sur ce point: tout sur terre doit être ordonné à l'homme comme à son centre et à son sommet» (n° 12). Ça veut donc dire qu'il faut respecter la liberté de l'homme, qu'il faut respecter son autonomie, puisque cette liberté est au cœur de l'homme lui-même.

Il y a ensuite plusieurs textes de *Perfectae Caritatis* et de *Ecclesiae Sanctae* qui nous rappellent que la participation est nécessaire dans le gouvernement des communautés et la participation de tous. Un texte nous rappelle que dans certains cas même les novices doivent être consultés. Plusieurs textes enfin nous redisent que la norme ultime dans les relations entre les religieux et, évidemment, entre les hommes, c'est la charité et la justice. Tous les éléments que j'ai mentionnés comme étant des valeurs nécessaires, Vatican II les met en relief dans les directives qu'il donne aux communautés religieuses au sujet du gouvernement.

## **Relation obéissance-autorité**

La société nous propose, dans les faits, une conception souvent anti-évangélique du gouvernement et des relations entre les personnes. Quand on regarde les différents types de gouvernement

qui sont proposés dans les sociétés existantes, cela devient évident. Quelques-uns, les Marxistes surtout, présentent les relations entre les hommes comme une lutte, une lutte de classes, une lutte à finir entre des groupes d'hommes, et trop souvent le syndicalisme adopte cette perspective. Le gouvernement, selon eux, doit être temporaire, il doit orienter, diriger la lutte des classes, la lutte à finir, et quand les ouvriers seront maîtres des moyens de production, ce sera quasi automatiquement le paradis.

Pour d'autres, le gouvernement est de fait un moyen d'exploitation. On a beaucoup critiqué, à ce sujet, les sociétés multinationales. Celles-ci se défendent en disant qu'elles apportent des biens aux hommes, qu'elles assurent le développement. Mais les multinationales, établies dans un pays et financées par des intérêts de ce pays, cherchent d'abord le profit. Et pour assurer ce profit, elles ouvrent des succursales, elles ouvrent des industries dans différents pays; elles deviennent transnationales. Très souvent, alors, dans l'exploitation des ressources, en cherchant le profit pour la maison mère, elles ne tiennent pas compte des besoins locaux, des planifications régionales, de l'écologie d'un pays. Trop souvent ces sociétés développent une forme de gouvernement qui exploite les ressources, qui exploite les hommes.

Le fossé entre les pays sous-développés et les pays développés s'élargit continuellement. L'ONU nous a présenté un rapport sur le travail des enfants. C'est scabreux, c'est un scandale. Des enfants, des millions d'enfants travaillent, des enfants tout jeunes travaillent, et très souvent seulement pour un morceau de pain et sans salaire. Dans les mines de cuivre du Chili, on a dénoncé l'exploitation des enfants. Ceux-ci travaillent dans des tunnels tellement étroits qu'ils sont obligés de marcher à quatre pattes. Toute la journée ils tirent des chariots pour sortir le minerai de cuivre. Pour avoir une nourriture décente, ils doivent sortir tant de chariots par jour. Dans notre siècle il existe encore des choses comme cela. Évidemment il peut y avoir beaucoup de bon dans les multinationales, mais si la recherche du profit devient première, si la recherche du profit conduit à l'exploitation des hommes, le gouvernement qui régit ces organismes n'est certes pas chrétien.

D'autres voient le gouvernement comme une façon de satisfaire leurs ambitions et leurs caprices. On a assisté en Afrique à la chute des gouvernements de Idi Amin Dada, de Bokassa, de Macias Nguema. Ces gens avaient comme seule norme, comme seul critère pour exercer l'autorité, leurs caprices personnels et leurs ambitions. Il y a encore des chefs d'États qui se conduisent ainsi. Trop souvent, dans les gouvernements, qu'il s'agisse de gouvernements de pays ou d'entreprise, on recherche la production, le rendement, l'efficacité et surtout le profit. Et l'homme dans cela ? Il est malheureusement oublié. Sa liberté est bafouée, la justice n'est pas respectée ; on ne peut même pas parler de charité.

Pour être vraiment prophétique, le gouvernement des communautés religieuses doit être un gouvernement selon le Christ, selon Dieu, mais il doit l'être d'une façon visible, d'une façon éclatante en quelque sorte. C'est-à-dire que si la communauté veut donner un sens prophétique à son gouvernement, elle doit tout d'abord accepter d'avoir un gouvernement, et un gouvernement visible ; d'avoir un supérieur désigné, d'avoir des administrateurs à l'égard desquels se manifeste une relation de soumission, d'obéissance. C'est le minimum. S'il n'y a pas d'autorité visible, comment manifester au monde ce que doit être un gouvernement ! Une deuxième chose, le gouvernement d'une communauté par son exercice même doit condamner, dénoncer les exploitations. Il doit rejeter toute injustice, rejeter tout déni de liberté, rejeter toute haine et toute division. Dans son exercice même, il doit condamner ce qui est contraire à l'Évangile.

Mais il faut plus que ça, il faut que le gouvernement des communautés affirme le dessein de Dieu sur les relations entre les hommes. C'est donc dire qu'il doit s'appuyer sur la justice, sur la charité, sur le respect de la liberté. C'est donc dire qu'il doit affirmer ces valeurs, et les affirmer d'une façon éclatante, d'une façon héroïque parfois, pour que son témoignage soit vraiment visible. Si c'était la charité et la justice qui commandaient toutes les relations entre les chrétiens et les relations dans les communautés religieuses, la société verrait quelles sont les valeurs qui doivent prévaloir dans le gouvernement. Le gouvernement des communautés serait alors prophétique.

## Conclusion

Dans la société actuelle, surtout dans la société de demain, le rôle prophétique des relations humaines expérimenté dans le gouvernement des communautés devient important. Souvent les communautés religieuses, précisément parce que leurs membres sont consacrés au service du dessein de Dieu, à la réalisation de ce dessein, souvent ces communautés sont à la pointe. Elles annoncent déjà aux hommes ce que l'Église veut implanter dans la société. Et c'est pourquoi les communautés doivent se donner un gouvernement qui soit totalement conforme à Dieu et l'Évangile. Les communautés religieuses doivent faire connaître et rayonner autour d'elles les principes de gouvernement que tous les chrétiens doivent aussi rayonner dans leur milieu de travail. Peu à peu, sous la pression des chrétiens, ces valeurs finiront par s'imposer à la société. Actuellement, la société semble s'éloigner des normes données par Dieu. Les communautés et toute l'Église doivent rappeler à la société le dessein de Dieu et doivent implanter ce dessein, le réaliser dans les diverses sociétés au sein desquelles elles vivent.

# À la recherche de notre identité (I)

Yves La Fontaine, c.m.m.\*

Il a été demandé à chaque institut de retourner à ses origines et de creuser ses racines. Opération nostalgique? Évoquer ses souvenirs, s'en bercer quelque temps, pour le plaisir de le faire? Pourquoi exactement?

## I. Raisons de cette recherche

### 1. Condition de survie

C'est essentiellement pour continuer à vivre, aujourd'hui et demain, à rendre présente et agissante cette grâce que l'Esprit a faite à l'Église en suscitant l'institut, que cette recherche a été demandée. C'est donc aussi, fondamentalement, une question de fidélité et de sens profond des réalités divines présentes dans l'histoire.

L'Église elle-même, au Concile, a fait cela. Elle s'est regardée dans le visage du Christ: pour mieux se découvrir dans ses appels les plus authentiques et redéfinir sa mission dans le monde de ce temps. Elle a voulu s'adapter à ce nouveau monde en gestation; plus encore, opérer sa rénovation profonde, seule garante d'une vie et d'une mission fécondes. Ce fut son *aggiornamento*. L'Église réclame le même effort, considérable, de ses familles religieuses.

Dans une première étape, tout de suite après le Concile, les instituts se sont ouverts au monde. Dans une sorte d'élan précipité, ils se sont réformés de long en large, de haut en bas; beaucoup se

\* Séminaire St-Augustin, Cap-Rouge, Qué. GOA 1K0

sont *réformés* ou *adaptés*, trop peu se sont vraiment *renovés*. Ce fut aussi l'époque des tentations d'union hâtive entre communautés aux mêmes visées apostoliques; l'époque des chapitres tendus, reflétant plutôt les luttes humaines et les compromis que l'humble recherche désintéressée de la volonté de Dieu et l'unité profonde des membres. On est heureusement mieux disposé aujourd'hui au discernement spirituel et à l'unité de cœur et d'esprit. C'est là une condition essentielle pour refaire l'unité autour d'une vision commune et s'engager dans l'avenir avec plus d'assurance et de courage.

Beaucoup d'instituts sont tout de même encore aux prises avec un sentiment vague d'insatisfaction et de lassitude; ils ont l'impression de ne pas trop bien savoir qui ils sont et ce qu'ils doivent accomplir de précis dans l'Église; ou de mal saisir quelle pierre est la leur dans la construction de cette Église. Ils ont le sentiment d'avoir avancé, mais peu; de n'avoir peut-être pas fait le plus important, du moins d'avoir omis quelque chose de fondamental. Ils hésitent sur le modèle concret de vie religieuse à incarner; cherchent laborieusement le chemin à prendre. Ils ne sont plus très sûrs d'avoir réussi, après plusieurs essais pourtant.

Il faut remarquer que sur le plan individuel le même phénomène a joué. Beaucoup de prêtres, de religieuses et de religieux ont perdu la conscience de leur vocation propre et se sont jetés dans toutes les directions. À force d'efforts d'ouverture et de «proximité du monde», non seulement ont-ils vécu des moments d'incertitude et de doute, ils y ont laissé leur vocation même. C'est qu'il y a des limites à l'ouverture lorsqu'elle n'est pas accompagnée d'une vive conscience de son identité. En effet «la conscience de son identité est une exigence psychologique pour chaque religieux; toute incertitude à ce sujet risque de compromettre gravement l'équilibre de sa personnalité»<sup>1</sup>. C'est une question d'unité de la personne et de solidité de l'être; et donc aussi de qualité du témoignage et du service. Il en va de même pour un institut, à mon sens.

1. LEDOCHOWSKA, Teresa, o.s.n., À la recherche du charisme d'un Institut religieux, Publications de la CRC, août 78, p. 8.

La vie même de tout institut est l'enjeu d'une lutte spirituelle soutenue. Pour demeurer ce qu'il est à des périodes diverses de l'histoire, un institut passe nécessairement par des purifications successives, expérimente forcément des « incarnations » coûteuses. Quand on lit *Vie et mort des Ordres religieux*, de R. Hostie, on se rend bien compte de ceci. Ce qui a permis à plusieurs grandes communautés de rebondir et de s'élancer à nouveau, dans des périodes de crise, ou particulièrement changeantes de l'histoire de l'Église, c'est d'une part une grande audace dans l'adaptation<sup>2</sup>, d'autre part et en même temps une fidélité jalouse à leur tradition et à leurs origines. Il y a là une loi de la vie, si je peux dire, même des communautés.

C'est pourquoi il importe tant aujourd'hui que chaque institut s'installe comme à demeure et se ressource dans son patrimoine, se donne un nouvel élan dans la redécouverte de ses richesses propres en tant que cellule d'Église.

## 2. Volonté de Vatican II

Beaucoup d'auteurs nous rappellent aujourd'hui, quinze ans après le Concile, la nécessité de ce ressaisissement. Le témoignage de multiples instituts désormais engagés dans cette voie est éloquent. Il aura cependant fallu la faveur du mouvement de renouveau dans l'Église et la montée récente de la pneumatologie pour qu'on prenne conscience de la nature charismatique de la vie religieuse et qu'on commence un peu partout à parler du charisme des fondateurs ou fondatrices des instituts. Le fait d'une unité progressivement plus grande de la théologie de la vie religieuse aura, pour sa part aussi, contribué à ce réveil.

Pourtant, on le sait maintenant, Vatican II avait exprimé sa volonté non équivoque sur ce point : d'abord dans *Perfectae caritatis*, en particulier 2b, où est très clairement affirmé le souci de l'Église de respecter et même de mettre en pleine lumière le caractère propre de chaque institut ; ensuite dans *Evangelica testificatio*, qui emboîte le pas.

2. Cf. *Evangelica testificatio*, n° 51.

### **3. Devoir de conscience**

Il faut même parler d'un devoir de conscience strict et sérieux. Pas d'une chose optionnelle. Il y va de la fidélité des instituts à une indication claire de l'Esprit. Il se trouvera peut-être des religieux ou religieuses pour prétendre qu'au terme de la recherche communautaire que cela exige, rien n'aura changé, ou si peu, qu'il ne sied pas actuellement de gaspiller des énergies précieuses, d'une si urgente nécessité ailleurs. D'abord peut-on ainsi faire si peu confiance à l'Esprit? Puis, comment savoir avant même d'avoir tenté l'expérience? Il faut y penser: à sauter des étapes, on risque encore plus de gaspiller des énergies. Et même si on accouchait d'une souris! On se serait honnêtement acquitté d'une responsabilité que Dieu seul saura, mystérieusement et en son temps, faire fructifier. D'autres pourront peut-être croire que, de toute manière, le sort en est jeté: une fusion à plus ou moins long terme avec une ou quelques autres petites communautés du même type; ou pis encore, une mort lente, mais certaine. Peut-être! Mais alors ne serait-il pas normal et courageux de faire un effort d'extrême lucidité avant de laisser ainsi se dissoudre son identité au profit d'une autre entité religieuse, ou tout simplement de mourir? Pourquoi au contraire ne pas follement espérer un nouvel essor au terme de cet examen d'envergure?

Voilà une tâche peut-être inquiétante, pour diverses raisons; une responsabilité possiblement difficile à assumer. Il ne faut surtout pas les éviter; mais plutôt commencer par faire un acte de foi en la grâce du Concile.

### **4. Opération féconde**

Historiquement, c'est bien connu, la pression du concile du Latran et de Charles Borromée a imposé aux Ursulines un type particulier de vie religieuse. Fort heureusement, le retour à leur fondatrice les a amenées aujourd'hui à vivre bien différemment: d'une manière plus proche de l'inspiration initiale de l'Esprit. Voilà évidemment un cas classique, particulièrement frappant, où l'institut connaît une réorientation fondamentale. Il n'en est pas ainsi dans tous les cas, bien sûr. Mais il ne faut présumer de rien au point de départ.

De toute façon, chaque fois qu'un institut se met à la recherche de son identité, il s'engage dans une opération qui ne peut manquer d'être féconde en quelque manière. Tantôt elle permettra de préciser la place et le sens de la vie communautaire par rapport au service apostolique; tantôt de dire comment, dans une spiritualité particulière, contemplation et prière se nourrissent réciproquement, et par conséquent de pouvoir décider concrètement du genre de vie communautaire et des œuvres qui en découlent. Si seulement la recherche de son identité apportait une réponse claire et sûre à l'une ou l'autre de ces questions, quel pas ce serait alors!

## II. L'identité de l'institut

Il y a plus que le charisme du fondateur ou de la fondatrice. Cela a besoin d'être affirmé avec force. Le simple retour à l'esprit du fondateur ou de la fondatrice ne suffit pas. Il faut parler de rénovation adaptée qui, comme le dit *Perfectae caritatis* (n° 12), comprend: 1) «le retour aux sources de toute vie chrétienne», 2) «ainsi que l'inspiration originelle des Instituts», et 3) «la correspondance de ceux-ci aux conditions nouvelles d'existence». Il faut bien sûr aller puiser aux eaux pures de son patrimoine, mais également scruter les signes des temps.

On pourrait se contenter de relire la biographie de son fondateur ou de sa fondatrice et ses documents annexes; de se laisser inspirer par ses exploits, édifier par la sainteté de sa vie, inspirer par sa spiritualité personnelle, et peut-être stimuler par sa personnalité et ses méthodes d'apostolat. Ce serait déjà beaucoup, j'en conviens. Mais, à mon avis, repartir la conscience tranquille après avoir à ce point rétréci un sujet aussi vital, ce serait un péché contre le Concile. Parler du charisme du fondateur ou de la fondatrice, c'est déjà très éclairant. Mais il y a plus.

Le Concile a parlé des «saines traditions» des instituts, de leur «inspiration originelle», de leur «patrimoine». Depuis, les auteurs ne cessent, pour signifier cette opération, d'utiliser des expressions comme: «charisme de l'institut», «charisme-mission», «charisme

de fondation», «charisme collectif»; ou encore «visée fondamentale», etc. Par-delà toute cette variété terminologique, c'est la question fondamentale du caractère propre et de l'identité des instituts qui est posée. Cela va loin. C'est même, ultimement, toute la vie des instituts que cela touche; une reformulation de tous ses aspects que cela appelle: ses buts, ses moyens, son style de vie, ses œuvres apostoliques, etc.

Les conditions nouvelles du monde d'aujourd'hui obligent les instituts à se retrouver; à aller au fond d'eux-mêmes. Qu'est-ce à dire? Reprendre conscience de ce qui fait qu'ils sont fondamentalement uniques: pour continuer d'être les mêmes. Se regarder et se nommer à eux-mêmes tout ce qui fait précisément cette spécificité: pour y rester fidèles en cette période particulière de réorientation.

### 1. L'intention divine

En suscitant tel ou tel institut, l'Esprit fait un don à son Église. Or, les dons de Dieu sont faits en fonction d'un plan de salut. On peut donc se demander quelle est l'intention de salut du Père lorsque cela arrive; quel désir particulier de son Esprit s'est exprimé dans le vouloir fondamental du fondateur ou de la fondatrice, ses réalisations, ainsi que les appels ininterrompus de ses disciples à travers l'histoire. Voilà la question essentielle. Aussi certains veulent déterminer «l'élément substantiel du projet original» de l'institut; d'autres parlent de son «souci primordial», de la «*principalis intentio*», enfin de la «visée fondamentale» de l'institut. Peu importe les mots! Tout cela, au fond, c'est la même chose; les accents seulement se déplacent.

Pour bien répondre à la question, il faut peut-être être plus précis et poser une sous-question. Quels sont les éléments essentiels, spécifiques et intouchables de cette intention toujours actuelle? Ceux que l'institut ne peut en aucune façon écarter, ni même mettre entre parenthèses sans cesser d'être lui-même? Les formuler clairement. Ainsi un Dominicain qui tricherait avec un des éléments suivants y perdrait son identité même: «Parole de Dieu contemplée et célébrée dans l'étude assidue de la prière liturgique,

vécue dans une fraternité religieuse, annoncée aux hommes»<sup>3</sup>. C'est dans la lumière de cette intention ainsi précisée que toutes choses devront être jugées dans l'institut: fondamentales ou secondaires. Trouver ces éléments, ce sera de plus, retrouver un nouveau souffle.

## 2. Cadre de recherche

### a) *Inspiration évangélique*

C'est toujours l'intelligence évangélique d'une situation historique précise, une lecture des signes des temps inspirée par l'Évangile qui a donné naissance aux divers instituts religieux. Du reste, cela cadre tout à fait avec une conception prophétique de la vie religieuse. L'inspiration évangélique est donc un élément fondamental. C'est même le plus important; celui qui, en fait, détermine de la façon la plus décisive l'identité de l'institut. L'homme, fondamentalement et ultimement, se définit par les raisons de son existence; par les motivations profondes présidant à ses expériences et donnant un sens à toute sa vie et à tous ses engagements concrets. De la même façon, l'identité d'un institut se trouve dans les pourquoi de son «vivre et faire ensemble».

Réduire la vie religieuse à la seule notion de service ou de mission serait un sacrilège. À sa base, il y a une relation personnelle d'amour entre un Toi, Dieu, et un moi, le religieux ou la religieuse. Sans cela, elle perd tout son sens. C'est d'ailleurs ce que souligne avec force J.-M. Tillard, quand il écrit: «On ne se fait pas religieux d'abord pour quelque chose, pour une œuvre, pour un service de l'humanité, ni même pour trouver la perfection. On se fait religieux, fondamentalement, à cause de quelqu'un, Jésus-Christ»<sup>4</sup>.

3. J.-M. TILLARD, *o.p.*, Religieux, un chemin d'Évangile, Éd. «Lumen Vitae», Bruxelles, 1975, p. 161.

4. J.-M. TILLARD, *o.p.*, Anniversaire ou absoute? dans *La Vie des Communautés religieuses* 34 (1976) 276.

Un institut n'est jamais, d'abord et avant tout, un groupe de tâches; plutôt un groupe de disciples qui, fidèles à un appel commun du Seigneur, s'engagent personnellement à le suivre en tout premier lieu dans sa relation aimante au Père, ensuite seulement dans un agir particulier, sceau de l'authenticité de cet engagement.

Je parle d'inspiration évangélique. Elle se présente différemment, selon les cas. Il peut s'agir d'une grande vision mystique, d'une lecture particulière et en profondeur de l'Évangile, donnant naissance à un courant spirituel (ex.: franciscain, bénédictin). Il peut être intéressant de noter ici qu'un même courant n'est pas nécessairement partagé de façon absolument pareille par tous. L'esprit de la congrégation diffère dans ce cas. Il peut s'agir deuxièmement d'un courant spirituel, tout simplement. D'une dévotion (courant populaire de piété). Enfin, il peut s'agir d'une vision de foi particulière au fondateur ou à la fondatrice ne donnant pas naissance à un courant spirituel. Elle peut, bien sûr, faire plus ou moins partie du patrimoine d'un institut. Même quand on a plutôt cherché à répondre à un besoin social criant de l'époque, il y a eu une « inspiration religieuse et spirituelle » à la fondation. On comprendra donc l'importance pour un institut de retrouver sa spiritualité propre. De pouvoir nommer les valeurs qu'il privilégie et cultive dans le plan objectif de rédemption, de manière à enraciner dans la vie de ses membres l'appel commun du Christ. Cette détermination de la tradition spirituelle me paraît extrêmement importante aujourd'hui.

#### b) *Service apostolique*

L'amour, par nature, tend à se diffuser. Au cœur de la contemplation amoureuse du mystère de Dieu, une inspiration divine naît, un appel surgit: à faire telle ou telle chose pour répandre cet amour. Contemplation, action; vocation, mission; amour, service. Inséparable de l'amour, le service ne vient qu'en second lieu. Il vient tout de même; nécessairement.

Il est significatif que plusieurs instituts apostoliques ont pris naissance au moment où les besoins sociaux et ecclésiaux étaient

immenses. Ce n'est pas sans raison que, plus près de nous, le drame d'enfants abandonnés a suggéré à une sainte femme, Mère Teresa, de rassembler quelques jeunes filles pour s'occuper d'une crèche. Ensuite seulement, on a pensé à en faire des religieuses. C'est dire que le service apostolique constitue certainement un élément important, essentiel même, de l'intention de Dieu sur l'institut. Mais jusqu'à quel point est-il constitutif de son identité? Voilà la question.

On doit se demander la même chose à propos des tâches apostoliques très particulières qui ont marqué les débuts et même les années d'après fondation: enseignement auprès des enfants pauvres, accueil des filles-mères, etc. En pratique, on pourra considérer que telle activité bien précise était tellement liée à une époque qu'on ne pourrait pas aujourd'hui la considérer comme élément intouchable du projet spécifique de l'institut. On a de fait élargi, en bien des cas, l'éventail des activités autorisées. On se rappellera que, dans l'ancienne terminologie, le but second ou la fin spécifique était définie de façon plus ou moins large. Mais toujours elle l'était par des œuvres caritatives répondant à des besoins universels. Aujourd'hui d'autres besoins devraient sans doute être évoqués: lutte pour une plus grande justice sociale, évangélisation des cultures, etc. Quoi qu'il en soit de l'importance relative des divers types d'activités apostoliques et des choix des œuvres caritatives, le service apostolique des hommes figure toujours dans la définition de la visée fondamentale des instituts. Sous quelle forme cependant? Jusqu'à quel point? C'est cela qu'il faut pouvoir préciser.

### *c) Rapport entre les deux*

Inspiration évangélique et service apostolique. Deux réalités constitutives de tout projet religieux. Pas d'égale importance cependant, selon les cas. La terminologie classique «fin principale» et «fin secondaire», «fin générique» et «fin spécifique», cherchait précisément à exprimer un ordre là-dedans. Discutables, de l'avis de plusieurs, ces distinctions ont au moins le mérite d'attirer l'attention sur une certaine variété dans les cas, d'inviter aux nuances et d'éclairer la recherche.

Ainsi dans plus d'un cas, une forme particulière d'apostolat a été saisie dans une visée plus large de « vie religieuse ». Si donc un tel institut décide de changer sa forme d'apostolat, il y a infidélité apparente à son fondateur, mais fidélité réelle à l'Esprit ; rupture partielle, non radicale, avec le projet fondamental. Au fond, il s'agissait d'abord de vivre radicalement l'Évangile, en répondant à une urgence. Un Franciscain peut changer bien des choses au niveau de ses activités apostoliques ; certainement pas abandonner sa mystique de la pauvreté. Ce serait sa mort. Dans d'autres cas, il peut se faire que la conversion ou l'abandon d'une tâche apostolique compromette sérieusement, peut-être même assurément, la raison d'être de l'institut, tellement il existe un lien nécessaire, organique, ontologique même, entre cette tâche et l'inspiration évangélique.

Par-dessus tout, il importe de dire si, dans l'institut, tout est plutôt centré sur tel type d'engagement ; ou si c'est l'intuition spirituelle qui est la clé de voûte de tout. Chose sérieuse ! Les besoins de l'époque de fondation ne sont plus les mêmes ; une dévotion de fondation a pu avoir été pour ainsi dire digérée par une vision plus large et équilibrée du mystère chrétien. Que faire alors si ces données sont essentielles à l'identité de l'institut ?

#### d) *Communion fraternelle*

J.-M. Tillard présente le projet religieux comme essentiellement constitué de trois pôles : mémorial, fraternité, service. Cette présentation rejoint admirablement le récit des *Actes* (ch. 2) sur la première communauté chrétienne, un des fondements scripturaires importants du projet religieux dans l'Église. J.-M. Tillard explique aussi comment c'est l'importance relative de chacun de ces éléments, en leur articulation réciproque, qui donne à chaque institut sa physionomie particulière. On a parlé des pôles un et trois. Quelques mots maintenant de la composante « fraternité ». C'est aussi à ce registre que se décèle la diversité des formes de vie religieuse et apostolique. Selon J.-M. Tillard toujours, c'est dans « la façon dont s'articulent et leur causalité réciproque l'orientation théocentrique... et la fraternité » et dans le « lien entre communion fraternelle et apostolat » que se trouvent les principes de distinction

des instituts. Il va jusqu'à dire qu'on peut même difficilement ordonner la communion fraternelle à une fin ultérieure. Dans tous les instituts l'Esprit, sous une forme ou une autre, même plutôt réduite en certains cas, donne toujours l'appel à une communauté de frères ou de sœurs et lui donne ceux-ci ou celles-ci en retour.

#### e) *Équilibre et cohérence*

Une congrégation mettra au premier plan la contemplation. L'autre, l'action. Une autre, l'équilibre entre les deux. Une quatrième, la fraternité. Tantôt, le plus souvent peut-être, la vie fraternelle collera au pôle contemplation; tantôt, aussi au pôle action. Cela suggère certains types d'équilibre, qu'il est peut-être utile ici de mentionner.

Selon que la communauté, par exemple, est fonction de la personne, bien le plus précieux, on parlera d'une sorte d'«*érémisme communautaire*». Dans la mesure où c'est l'activité de louange qui structure et détermine la vie communautaire, et tout le reste, ce sera une communauté «*contemplative*». Si on donne priorité à la vie communautaire et à son corollaire, la prière communautaire, on dira plutôt de l'institut qu'il est «*conventuel*». Quand les deux, la personne et la communauté, sont pensées dans la perspective de l'engagement apostolique, véritable principe d'organisation de tout, l'institut sera dit «*apostolique*». À mi-chemin entre le type «*contemplatif*» et le type «*apostolique*», où se retrouvent à la fois certaines exigences et certains assouplissements propres à chacun des deux, on rencontrera la communauté «*mixte*». On peut même imaginer un type particulier de mixité, empruntant aux types «*contemplatif*», «*conventuel*» et «*apostolique*» toutes leurs exigences respectives, sans les atténuer, ni les ratatiner.

M. Dortel-Claudot est persuadé, quant à lui, que ce dernier type existe. Comme il le dit, «*la frontière entre vie monastique et vie religieuse apostolique n'est pas une ligne de démarcation rigide: entre la vie monastique franche et la vie apostolique bien affirmée, il y a une infinité de formes intermédiaires. Ce dégradé est voulu par l'Esprit... On pourra donc trouver des religieuses de*

vie apostolique estimant, au nom même de leur charisme, que leur vie doit comporter une part de contemplation nettement plus élevée que dans la moyenne des congrégations de vie apostolique, et ceci sans qu'elles deviennent pour autant des moniales au sens strict. Une telle conclusion est légitime, si elle est inspirée par le charisme»<sup>5</sup>. Tout le monde ne sera pas d'emblée d'accord avec M. Dortel-Claudot, du moins totalement. Je le cite seulement pour illustrer jusqu'à quel point l'Esprit agit en toute liberté. Il peut susciter les équilibres qu'il veut.

Voilà donc certains types d'équilibre. D'autres sont possibles. De plus, l'Esprit peut en susciter de nouveaux. Une autre chose importante, c'est la cohérence de chaque type. En effet, entre tout ce qui compose la vie religieuse, il doit y avoir cohérence. Et, comme le dit encore M. Dortel-Claudot, «tels ou tels assouplissements en certains domaines ne se justifient qu'en raison d'exigences plus grandes en d'autres domaines»<sup>6</sup>. Ces exemples et distinctions, faut-il le répéter, ne visent qu'à baliser la recherche; qu'à la faciliter et non à enfermer la réalité dans de pures constructions de l'esprit.

5. M. DORTEL-CLAUDOT, *s.j.*, *Que mettre dans les constitutions, règles ou normes de vie des Congrégations religieuses, cours donnés au Centre Sèvres, Publications de la CRC, janvier-mars 77*, p. 43.

6. *Op. cit.*, p. 43.

# Vers le renouvellement des vocations dans la communauté religieuse\*

Gérard Marier, ptre\*\*

Le renouvellement des vocations a été dans un premier temps celui de l'adaptation, de l'abandon et de la création d'œuvres propres à la communauté. Ce temps du renouvellement articulé autour des œuvres est pratiquement achevé. De fait ce temps n'a pas eu de retombées positives sur les vocations, bien qu'il ait rendu des services remarquables aux gens les plus divers.

Dans un deuxième temps, celui où nous commençons d'entrer, le renouvellement des vocations s'articule autour de l'expression et de la transmission des richesses mystiques de la communauté, compte tenu des valeurs de la jeune génération, mais dans le respect toutefois du sens et de la signification de l'héritage spirituel de la communauté.

Puisqu'on n'allume pas une lampe, sinon pour la mettre sur un lampadaire (Lc, 8, 16), la communauté religieuse a à dire ses richesses de fond de sorte que celles-ci soient reçues de la jeune génération. Mais comment ?

## I. Connaître les valeurs des jeunes

Sans doute faut-il d'abord connaître les valeurs des jeunes dans ce qu'ils ont de propre à notre temps ?

\* Conférence donnée à l'Association Canadienne des religieuses conseillères en éducation, en décembre 1980.

\*\* 4085 Les 60, Nicolet, Qué. JOG 1E0.

## 1. L'attente...

Le premier trait de caractère des jeunes c'est l'attente, c'est-à-dire une prédisposition à l'espérance. Or « on peut penser, dit Vatican II, que l'avenir est entre les mains de ceux qui auront su donner aux générations de demain des raisons de vivre et d'espérer » (*L'Église dans le monde de ce temps*, par. 31).

Croyons-nous en l'avenir de notre communauté? Est-ce pour nous, pensons-nous, que le Seigneur a fait cette promesse : « Après cela, je reviendrai et je relèverai la tente de David qui était tombée ; je relèverai ses ruines et je la redresserai » (Ac., 15, 16)? Certains responsables de communauté n'ont-ils pas l'air de monter, à la manière défaitiste de se comporter, un rituel de la mort et de l'enterrement?

## 2. ... d'un immédiat

L'attente des jeunes est bien connue de tout temps. Mais cette attente a une note particulière aujourd'hui. C'est une attente de quelque chose d'immédiat. Dans un monde tel que le nôtre, l'attente ne dépasse pas le court terme ; c'est une attente d'hommes dont on a rétréci par exprès les horizons.

Pour des jeunes engagés dans l'expérience de l'Esprit, cette attente de l'immédiat est aussi l'attente d'une grande chose, ce qui paraît contradictoire. Une attente de court terme porte sur des réalisations qui ne peuvent être que limitées : c'est ce que révèle l'enquête faite à l'été 1980 par le ministère de l'Éducation sur les valeurs des jeunes. Conservateurs, les jeunes de 16 à 20 ans ne sont pas des rêveurs et leur avenir ressemble étrangement au monde d'aujourd'hui. Des professeurs d'une polyvalente montréalaise me définissaient leurs étudiants comme de petits vieux.

Comment concilier l'immédiat et le grand? D'abord par la foi, capable de nous faire vivre en même temps dans le déjà-là et le pas-encore. Par une attitude de miracle au sens profond du mot, alors que les choses les plus grandes peuvent advenir subitement sous nos yeux. Par-dessus tout par le regard prophétique qui

télescope le temps. Encore quatre mois et vient la moisson : mais non, dit Jésus, levez les yeux et regardez les champs, ils sont blancs pour la moisson (Jn, 4, 36).

Notre communauté vit-elle de la foi? Croit-elle au miracle? Expérimente-t-elle la prophétie? De façon plus concrète, notre communauté est-elle capable de confier tout de suite beaucoup de responsabilités aux jeunes? de leur proposer un projet important dans l'immédiat?

Les jeunes sont devenus un modèle culturel : leurs valeurs ne sont pas transitoires comme hier : elles ont assez de prix pour que les adultes tentent de se les approprier. Les jeunes vont à l'école, ils font aussi école. Du reste ils n'entreront pas dans la communauté par la porte d'en arrière. L'expérience des adultes n'a pas comme telle beaucoup de poids à leurs yeux ; c'était autrement autrefois.

Il faut ajouter que les jeunes susceptibles de penser à entrer dans la communauté sont plus âgés qu'autrefois. Ce n'est pas au terme du secondaire et même du cégep qu'un jeune se décidera pour la vie religieuse. C'est pourquoi la communauté religieuse ne consacrera pas trop d'énergie à sensibiliser les jeunes avant 16 ans : c'est peine perdue. Sans doute seront-ils réceptifs, mais justement celui qui passera dans le groupe de jeunes après la religieuse n'aura pas de peine à la faire oublier, et lui-même à son tour sera relégué aux oubliettes par un troisième qui prendra sa relève<sup>1</sup>.

Il arrive même que beaucoup de jeunes font leur théologie, maîtrise incluse, sans avoir encore décidé fermement qu'ils demanderaient l'ordination sacerdotale à l'évêque.

La communauté offre-t-elle aux jeunes un projet dont l'ambition n'a d'égal que sa réalisation à court terme? Un projet qui n'est imaginable que grâce au miracle — toujours entendu au sens profond du terme?

*1. Les écoles secondaires privées donnent une vitrine à la communauté en la faisant connaître au dehors mais que celle-ci ne compte pas en tirer des vocations.*

Le geste de Marie à Cana est exemplaire. Elle entraîne Jésus dans un projet ambitieux qui est à la fois de court terme. « Ils n'ont pas de vin » (Jn, 2, 3). Elle se contente de nommer le besoin, tout en facilitant discrètement l'accomplissement du projet : « Faites tout ce qu'il vous dira ». Remarquons le besoin. C'est un besoin non pas de pain mais de vin. C'est un besoin réel qui reste malgré tout un besoin de fête.

La communauté n'a pas à proposer aux jeunes un projet communautaire comme tel, ils ont à le créer eux-mêmes ; qu'elle se contente de leur dire un besoin, réel, urgent et de caractère festif. Sans négliger, dans l'effacement, de faciliter le miracle à la manière de Marie.

### **3. Joie d'être ensemble**

Malgré toutes les difficultés qu'ils ont à vivre des valeurs nouvelles, les jeunes ne sont pas pour autant des martyrs, on peut même dire qu'à la limite ils ont la joie légère, facile, quand ils sont ensemble. Ne jouant ni aux importants ni aux experts professionnels, les jeunes ne respirent vraiment que dans la simplicité joyeuse d'un groupe réuni pour lui-même d'abord. — Je ne parle ici, bien entendu, que de cette jeunesse susceptible de goûter la vie communautaire.

La communauté religieuse existe toujours pour les œuvres, si bien que la vie entre les membres est souvent médiocre, ce que des jeunes ne peuvent tolérer. Peu nombreux seront les jeunes qui viendront à la communauté pour ses œuvres ; c'est autre chose qu'ils veulent : la vie communautaire elle-même. La communauté saura-t-elle honorer cette attente en déplaçant ses priorités, des œuvres vers le vivre-ensemble ? Le renouvellement des vocations passe par la découverte des richesses communautaires, dont la fête. C'est un défi que la communauté religieuse peut certes relever, mais avec quelques membres seulement, il faut bien le reconnaître.

Des jeunes ont un engagement à saveur de mort : en lui ils fuient leur propre regard intransigeant porté sur eux-mêmes. Ils ne

dureront pas dans la communauté. Seule la joie a de l'avenir. La communauté a à veiller sur cette sorte d'engagement-refuge, sans que l'engagement réel, fruit de la foi adulte, ne soit pour le moins négligé.

#### 4. Expérience de la prière

Les membres possibles d'une communauté ont tous fait l'expérience de la prière. C'est par la porte de la prière qu'ils entreront en communauté, comme nous le voyons depuis quelques années. La prière qui les caractérise est une prière biblique, c'est nouveau dans l'église catholique. La bible priée leur sert d'école; aucune autre ne lui sera préférée.

Par la prière biblique, nous nous situons dans la tradition d'Israël, à l'origine de toute communauté quelle qu'elle soit. C'est la bible qui a maintenu Israël à travers les pires malheurs de tous les temps. Les témoignages sont sans fin : tel celui-ci. Victime de la férocité nazie, le rabbin Riccardo Pacifici de Gênes disait à un groupe de Juifs traqués : « Frères, avec le livre de la Torah sous le bras, nous pouvons aller n'importe où, sans crainte ».

Quand des jeunes prient, ils deviennent mystère : l'apparence terrestre et périssable et la vie éternelle s'épousent alors dans la tendresse. Impossible de passer par-dessus la tendresse quand on réfléchit sur les jeunes; vulnérables plus qu'on ne le croit, ils ont besoin d'une délicatesse dans l'amour que personnellement je n'ai pas encore tout à fait trouvée. C'est pourtant fondamental pour s'harmoniser avec eux.

À ce temps-ci du renouvellement des vocations, la communauté religieuse a à exprimer et à transmettre ses richesses mystiques. C'est pourquoi elle redécouvre la prière comme en témoignent la fondation des maisons de prière et l'animation des groupes de prière. Ce faisant, elle renoue avec ses origines si imprégnées de prière et de formation spirituelle intense.

La découverte de la bible est plus difficile à faire; c'est quelque chose de nouveau; notre tradition religieuse pour toutes sortes de

raisons y a fait peu de place. Pour peu que les responsables de la communauté continuent d'y croire, les résultats ne se feront pas attendre.

## **II. Transmettre ses richesses mystiques**

Dans quel cadre la communauté religieuse va-t-elle exprimer et transmettre ses richesses mystiques? Il y a plus d'une formule, qui du reste, loin de se contredire, se complètent.

Toutes les formes d'enseignement écrit et oral sont pertinentes pour faire connaître la communauté, tout en aidant celle-ci à connaître les jeunes.

En voici quelques-unes.

1. Appeler individuellement des jeunes, en les invitant à venir et à voir, sans toutefois ne rien précipiter. C'est la formule la plus efficace.
- 2. Animer des groupes de jeunes dans des expériences vocationnelles: week-ends répétés trois ou quatre fois par année, etc.
3. Diffuser un diaporama, un film, de la littérature dans les lieux de jeunes: c'est un moyen important mais qui est le moins efficace.
4. Créer des branches de la communauté où les laïcs auront une large part, comme cela est commencé dans quelques communautés. C'est un retour aux sources des plus prometteurs.

Mais rien vaudra l'authentique vie communautaire elle-même, dans des milieux modestes, près d'un cégep et d'une université, avec un régime de vie progressif pour les jeunes, quitte à prendre beaucoup de temps. J'ai connu des expériences qui ont mal tourné parce que la religieuse imposait à des jeunes filles un règlement désuet ou prématuré, tel le silence après la prière du soir. C'est sans doute difficile de garder pour soi sa formation religieuse, sans l'imposer aux jeunes venus d'horizons si différents des nôtres. C'est pourtant ce qu'il faut faire. On n'implante pas les richesses

mystiques d'une communauté fondée au siècle dernier en en gardant les formes transitoires.

Les missionnaires doivent apprendre le langage du pays où ils vont : c'est le prérequis au succès de l'entreprise. Ainsi en est-il de la communauté religieuse. C'est en apprenant la langue des jeunes d'aujourd'hui que la communauté sera encore là demain pour exprimer et transmettre la recherche de la charité parfaite.

---

Laurent Boisvert, o.f.m., *La pauvreté religieuse* (Problèmes de vie religieuse, 42), Paris, Cerf 1981, 120 pp.

La pauvreté religieuse a-t-elle encore un avenir? Peut-on la comprendre et la vivre de façon qu'elle introduise dans le mystère du Christ pauvre et en témoigne? L'auteur de ce livre est convaincu que, articulée sur la relation à Dieu et l'engage-

ment fraternel, la pauvreté continue d'interpeller les croyants. L'amour, qui lui donne son sens évangélique, lui confère aussi son rayonnement et son attrait.

Cet ouvrage intéressera non seulement les religieux qui désirent approfondir leur engagement à la pauvreté, mais aussi tous ceux qui s'interrogent sur la pauvreté religieuse.

---



la vie  
des communautés  
religieuses

5750, boulevard Rosemont  
Montréal, Québec,  
Canada H1T 2H2